

Fruitiers à pépins – point Anthonome du poirier

Ce qu'il faut retenir

Anthonome du poirier : à surveiller : le risque de ponte est en cours.

... Prochain bulletin le 20 octobre

Semaines 41

Parcelles de référence observées
Poiriers : 5 dont 1 parcelle en production biologique

Départements : Indre et Loire, Loiret

Nos partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration des BSV Arboriculture région Centre - Val de Loire sont les suivantes :

La FREDON Centre - Val de Loire, le COVETA, la Station d'Expérimentations Fruitières de la Morinière, Tech'Pom, les Fruits du Loir, la Reinette Fruitière, Arbo Loire Service, le groupe ORIUS, la Société de Pomologie du Berry, la Martinoise, ainsi que des producteurs, observateurs indépendants ou adhérents à ces groupements et des jardiniers amateurs.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Poiriers

Anthomome d'hiver du Poirier (*Anthonomus pyri*)

Voir description dans le BSV Arboriculture Centre n°36

Etat général

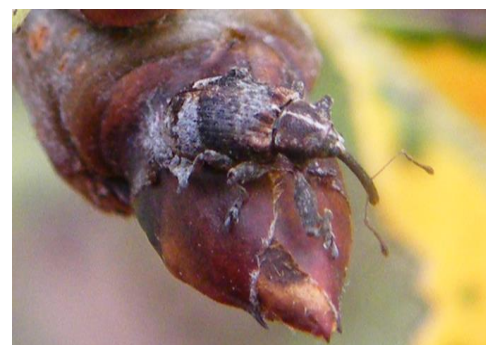
Des observations (basées sur 100x3 frappages) sont réalisées dans 3 parcelles d'Indre et Loire (La Chapelle aux Naux, St Branchs) et 2 parcelles du Loiret (St Hilaire St Mesmin). Ces parcelles ont présenté des dégâts d'anthonomes du poirier au printemps 2016.

Lors des notations de cette semaine (les 11 et 13/10), aucun anthomome adulte n'a été observé dans les différentes parcelles.

Prévision et évaluation des risques

Lors de leur émergence, les adultes s'alimentent pendant 5 à 10 jours avant de s'accoupler. La ponte commence en général 5 jours après la fécondation : elle débute ainsi en moyenne 12 à 15 jours après l'apparition des charançons (d'après « les ennemis animaux des plantes cultivées et des forêts » tome 2, L. Bonnemaïson).

Des adultes ayant été observés au cours des deux dernières semaines, le risque de ponte est actuellement **élevé sur l'ensemble de la région**, dans les parcelles fortement attaquées au printemps 2016.



Anthomome d'hiver du poirier (*Anthonomus pyri*)
Photo : FREDON CVL - M Chariot

Surveiller les parcelles à risque.

Prochain bulletin 20 octobre